



Bourses de lycée

publié le 20/05/2021 - mis à jour le 21/05/2021

Descriptif :

Les demandes de bourses de lycée pour l'année scolaire 2021-2022 sont à faire jusqu'au 6 juillet 2021.
Pour tous renseignements, merci contacter le secrétariat.

Les dossiers de demande de bourse pour le lycée sont à déposer au collège jusqu'au 6 juillet 2021.
Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter le secrétariat du collège.

Documents joints

 [bareme_et_montant_des_bourses](#) (PDF de 496.8 ko)

 [document](#) (PDF de 408 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.